



République tunisienne
Ministère de l'Éducation
Office des Logements des Personnels du Ministère de l'Education

Avis d'appel d'offres N° 05/2025

Acquisition, implémentation, mise en œuvre et support d'un système ERP/PGI

L'Office des Logements des Personnels du Ministère de l'Education (l'OLPME) se propose de lancer un appel d'offres national N°05/2025 pour l'acquisition, l'implémentation, la mise en œuvre et support d'un système ERP/PGI (Enterprise Resource Planning/Progiciel de Gestion Intégré) pour le compte de l'Office des Logements des Personnels du Ministère de l'Éducation (OLPME) Tunis .

Les prestataires de services spécialisées dans l'ingénierie logicielle ou dans l'intégration des solutions informatiques disposants des références et des compétences exigées par l'OLPME, et intéressées par cet avis peuvent *peuvent retirer gratuitement* le dossier d'appel d'offres en ligne sur le système national des achats publics « TUNEPS » pour ceux qui sont enregistrés sur ce système.

Les offres doivent être présentées conformément à l'article 8 du cahier des conditions d'appel d'offres (C.C.A.O) et doivent être obligatoirement envoyées à travers le système des achats publics en ligne.

La caution provisoire du montant **de Trois mille six cents dinars (3600DT)** est valable 120 jours à compter du jour suivant la date limite de réception des offres, et elle doit être obligatoirement envoyée sous pli fermé et scellé par la poste et recommandé ou par rapide-poste ou déposé directement au bureau d'ordre de l'OLPME contre récépissé, au nom de Monsieur le Directeur Général de l'OLPME, à l'adresse suivante :

**Office des Logements des Personnels du Ministère de l'Education
40, Boulevard Béchir SFAR – Tunis 1006**

Le dernier délai de réception des offres est fixé pour **le 04 Décembre 2025 à 10h00 du matin**.
L'ouverture des offres reçues sur le système des achats publics en ligne « TUNEPS » et l'enveloppe contenant la caution provisoire se réalisera en une seule séance publique **le 04 Décembre 2025 à 10h30 du matin** au siège de l'OLPME à l'adresse sus-indiquée.

Les représentants des soumissionnaires assistant à cette séance doivent être munis de leurs cartes d'identité nationale et présenter une procuration portant signature légalisée.

Les soumissionnaires resteront liés par leurs offres durant 120 (cent-vingt) jours à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.